(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABB NETTOYAGE ECOLOGIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 RUE ALBERT EINSTEIN 77420 CHAMPS SUR MARNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 3 8 3 9 3 0 8 0 0 0 5 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 189	AS	2 534	3 655	5 247
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 721	AU	4 790	5 931	91 703
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	2 080	BI		2 080	2 198
	TOTAL (II)	BJ	18 990	BK	7 324	11 666	99 147
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 970	BW		4 970	3 316
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	316 412	BY	26 542	289 870	545 355
	Autres créances (3)	BZ	112 000	CA		112 000	12 648
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	80 360	CG		80 360	41 675
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 650	CI		22 650	
	TOTAL (III)	CJ	536 392	CK	26 542	509 850	602 994
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	555 382	1A	33 866	521 516	702 141

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

« Certifié conforme à l'original »

AF

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABB NETTOYAGE ECOLOGIE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	133 000	
	Report à nouveau	DH	924	109 294
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(155 287)	24 630
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	33 637	188 924
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 139	125 751
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	175	37
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 830	2 477
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	115 149	64 657
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 651	278 725
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		8 500
	Autres dettes	EA	33 937	33 070
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	487 879	513 217
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	521 516	702 141

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	443 057	442 236
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	487	10 190

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros

ADE CONSEIL

« Certifié conforme à l'original »

ABB NETTOYAGE ECOLOGIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 18 Rue Albert Einstein
77420 CHAMPS SUR MARNE
RCS Meaux 513 839 308

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 521.516 euros et du compte de résultat dont le total est de 2.161.153 euros, dégageant un résultat déficitaire de 155.287 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

La liasse fiscale, selon le régime réel (tableau 2050 à 2059G), a été établie conformément aux prescriptions légales et aux textes en vigueur.

INFORMATIONS DE L'ANNEXE DEFINIE PAR LA LOI DU 30 AVRIL 1983

Les documents fournis dans les comptes annuels permettent de donner une image fidèle de l'entreprise tant sur :

- le patrimoine,
- la situation financière,
- les résultats de l'entreprise.

Aucune dérogation aux prescriptions légales comptables n'a été constatée durant ledit exercice.

" Certifié conforme à l'original "

NOTE SUR L'ACTIF

L'ACTIF IMMOBILISE

Le montant des immobilisations et des amortissements est inscrit conformément aux obligations légales dans les tableaux 2054 et 2055.

Conformément aux textes faisant suite aux différentes réformes sur les actifs, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

L'entreprise n'a pas identifié de composants sur les différentes immobilisations dont elle est propriétaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'entreprise est propriétaire d'immobilisations corporelles pour une valeur brute de 16.909 euros. Elles ont été amorties conformément aux prescriptions comptables en vigueur selon le mode linéaire :

- le matériel industriel a été amorti sur une durée comprise entre 2 et 5 ans,
- les installations générales amorties sur une durée de 5 ans,
- le matériel de transport a été amorti sur une durée de 5 ans,
- le matériel de bureau a été amorti sur une durée comprise entre 2 et 3 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A la clôture de l'exercice, l'entreprise dispose d'immobilisations financières pour un montant de 2.080 euros correspondant à un dépôt de garantie.

L'ACTIF CIRCULANT

AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

A la date de clôture, ce poste se monte à 4.970 euros et correspond à des acomptes fournisseurs.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

A la date de clôture, ce poste se monte à 316.412 euros brut dont 32.201 euros de créances douteuses et 3.484 euros de factures à établir.

Une provision sur créance douteuse a été comptabilisée pour 26.542 euros.

AUTRES CREANCES

Les « autres créances » s'élèvent au 31 décembre 2025 à 112.000 euros dont :

- des acomptes aux salariés pour	8.355 euros,
- un excédent d'impôt sur les sociétés pour	10.424 euros,
- de la TVA déductible sur biens et services pour	5.828 euros,
- de la TVA sur factures non parvenues pour	545 euros,
- un compte courant associé pour	29.900 euros,
- des débours pour	56.948 euros.

DISPONIBILITES

Le poste « disponibilités » s'élève au 31 décembre 2025 à 80.360 euros et correspond aux soldes de banque.

CHARGES CONSTATEE D'AVANCE

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2025 s'élèvent à 22.650 euros. Elles ont été comptabilisées en fonction du principe d'indépendance des exercices et correspondent à des charges relatives à l'exercice 2026.

NOTE SUR LE PASSIF

CAPITAUX PROPRES & INFORMATIONS GENERALES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2025 12	31/12/2024 12	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
Nombre d'actions	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1.937.047	2.083.210	1.688.270	1.242.439	886.920
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	- 132.622	52.689	30.220	35.612	21.777
Impôts sur les bénéfices	0	10.423	6.621	6.621	1.499
Dot. amortissements et provisions	22.665	17.636	2.455	1.883	1.343
Résultat net	- 155.287	24.630	21.144	27.108	18.935
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation	- 155,28	24,63	21,14	27,11	18,93
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	45	44	35	30	25
Masse salariale	1.179.144	1.165.024	945.158	678.118	513.802

DETTES

EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT

A la date de clôture de l'exercice, ce poste se monte à 107.139 euros et correspond à deux emprunts bancaires et des découverts bancaires.

En mai 2020, la société a souscrit un emprunt pour un montant de 100.000 euros dans le cadre du dispositif du « Prêt Garantie par l'Etat » (PGE), auprès du « Crédit du Nord ». Au 31 décembre 2025, le capital restant dû se monte à 46.194 euros, à moins d'un an.

Le deuxième emprunt de 75.290 euros a été souscrit en décembre 2024 sur une durée de 49 mois auprès de Mercedes-Benz Financement. Au 31 décembre 2025, le capital restant dû se monte à 60.458 euros, se dispatchant :

- à moins d'un an	15.810 euros,
- à plus d'un an et à moins de cinq ans	44.648 euros.

La société a comptabilisé 487 euros de découverts bancaires.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Le poste « emprunts et dettes financières divers » correspond à des intérêts courus pour 175 euros.

AVANCES ET ACOMPTES RECUS

La société a comptabilisé 3.830 euros d'acomptes sur commandes au 31 décembre 2025.

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » se monte à 115.149 euros, dont 6.365 euros de factures non parvenues.

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le montant des « dettes fiscales et sociales » s'élève au 31 décembre 2025 à 227.651 euros et correspond notamment à :

- des rémunérations dues pour	82.054 euros,
- des charges sociales dues pour	48.438 euros,
- des IJSS de la CPAM pour	1.145 euros,
- le prélèvement à la source pour	1.227 euros,
- de la TVA à payer (12/2025) pour	39.014 euros,
- de la TVA collectée non exigible pour	44.817 euros,
- de la TVA sur factures à établir pour	581 euros,

- des taxes à payer (TFC) pour 9.315 euros,
- des charges fiscales à payer pour 1.061 euros.

AUTRES DETTES

Les « autres dettes » s'élèvent à 33.937 euros et correspondent à :
- des avoirs clients pour 11.348 euros,
- des comptes courants associés pour 17.265 euros,
- des notes de frais dues pour 5.323 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements financiers recensés au 31 décembre 2025 correspondent à deux contrats de crédit-bail portant sur des véhicules de tourisme. Le montant des redevances annuelles de crédit-bail s'élève à 28.779 euros.

CREDIT-BAIL

Poste du bilan	V.O.	Redevances		Amortissements théoriques		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
		De l'exercice	Cumul antérieur	De l'exercice	Cumul antérieur	A 1 an	De 1 à 5 ans	
VOLVO (06/2024)	71.112	13.680	7.980	12.800	7.467	13.680	33.061	7.111
TESLA (10/2024)	56.480	15.099	9.225	13.979	3.495	15.098	27.681	565
Total	127.592	28.779	17.205	26.779	10.962	28.778	60.742	7.676

* *Amortissement de l'exercice :*
- *Volvo : (71.112 - 7.111) x 1/5 = 12.800 €*
- *Tesla : (56.480 - 565) x ¼ = 13.979 €*

Les engagements financiers recensés au 31 décembre 2025 correspondent également à cinq contrats de location longue durée pour des véhicules de tourisme utilisés pour les besoins de l'exploitation.

Les loyers correspondant aux contrats de location longue durée se sont élevés à 24.832 euros pour 2025.

LOCATION LONGUE DUREE

Nature du bien	V.O.	Loyers		Loyers restant à payer	
		de l'exercice[1]	cumul antérieur	à 1 an	de 1 et 5 ans
FORD PUMA (07/2025)	40.672	3.016	-	7.716	12.417
FORD PUMA (07/2025)	40.672	3.016	-	7.716	12.417
VW GOLF (12/2023)	31.261	8.887	9.652	8.887	8.887
LYNK & CO (12/2023)	44.500	4.181	10.079	-	-
Renault Express (03/2024)	-	5.732	4.777	5.732	6.688
TOTAL GENERAL	**157.105**	**24.832**	**24.508**	**30.051**	**40.409**

DONNEES HORS BILAN

Les congés payés dus au 31/12/2025 n'ont pas été provisionnés au même titre que les exercices précédents conformément au principe de permanence des méthodes.

ABB NETTOYAGE ECOLOGIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : 18 Rue Albert Einstein
77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Siret : 513 839 308 00055

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2026 STATUANT SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six,
Le 22 juin à 11 heures,

Les associés de la SAS « ABB NETTOYAGE ECOLOGIE », Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros, divisée en 1.000 actions de 50 euros chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 18 Rue Albert Einstein, 77420 Champs-Sur-Marne.

Sont présents :

- « **BJK HOLDING** », Sarl au Capital de 2.000 €, associée, Présidente, propriétaire de 667 actions,
Dont le siège social est sis, 18 Rue Albert Einstein, 77420 Champs-Sur-Marne,
Immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro Siret 914 673 132 00025,
Représentée par Monsieur Alexandre SCHALL-FONTEILLES, Président, habilité en vertu d'une assemblée du 16 juin 2022,

- Monsieur **Mohamed Ben Younès BEN MAIZ**, associé, propriétaire de 333 actions,
Demeurant, [redacted]
Né le 26 juillet 1948 à Tunis (TUNISIE),
De nationalité Tunisienne, divorcé,

Soit au total 1.000 actions présentes ou représentées sur les 1.000 composant le capital social de ladite société.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Alexandre SCHALL-FONTEILLES** en sa qualité de Président.

Les associés présents à l'Assemblée reconnaissent expressément avoir été convoqués conformément à la loi.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement, elle est déclarée régulièrement constituée.

BJ AF

Le Président dépose devant l'assemblée :
- les statuts de la société,
- les comptes annuels,
- le rapport de gestion,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président donne ensuite lecture aux associés du rapport de gestion exposant l'activité de la société pendant l'exercice considéré.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:
- approbation des comptes annuels et quitus au Président,
- affectation du résultat,
- conventions réglementées,
- rémunération des associés.

Après divers échanges et plus rien n'étant évoqué, les associés passent au vote des résolutions.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET QUITUS AU GERANT

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 155.287,12 euros.

L'assemblée approuve le montant du déficit fiscal d'un montant de 124.479 euros issu de la réintégration des charges non déductibles s'élevant à 30.808 euros dont :
- 3.647 euros d'amendes,
- 26.514 euros d'amortissements excédentaires,
- 647 euros de taxe sur les véhicules de société.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter comme suit le déficit relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de 155.287,12 euros, somme à laquelle il convient d'ajouter le report à nouveau créditeur d'une somme de 923,86 euros et la réserve facultative d'un montant de 133.000,00 euros, soit une somme de 21.363,26 euros en report à nouveau débiteur.

Après affectation, le postes de « réserve légale » présente un solde créditeur de 5.000,00 euros et le poste de « report à nouveau » présente un solde débiteur de 21.363,26 euros.

BT AF

Conformément à la législation, il est rappelé que la dernière distribution de dividendes est relative à l'exercice 2017.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu le Président sur les conventions visées par l'article L223-19 du code de commerce entre les associés et la société en prend acte purement et simplement notamment les opérations commerciales réalisées avec la Sarl « **AMY ECO BAT** », l'Eurl « **BJK HOLDING** », et la SCI « **ASNS** » dans lesquelles les associés ont des intérêts financiers et juridiques.

Le détail de ces opérations est mentionné dans le rapport de gestion.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DES ASSOCIES

L'assemblée générale constate l'absence de rémunération des associés et dirigeants.

L'assemblée approuve les remboursements des notes de frais en corrélation avec l'activité de l'entreprise.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Monsieur Alexandre SCHALL-FONTEILLES,
Président et représentant légal de la Sarl « BJK HOLDING », associée.

Monsieur Ben Younes BEN MAIZ,
Associé.

BM